

INSTITUT VACCINOGENE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

A Messieurs les Médecins,

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial, dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et, par cela même, faire cesser cette antipathie qui existe, non contre la vaccination, mais contre l'emploi de la vaccine provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté; ainsi, Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement, ils recevront toujours de la lymphe très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment, après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers, comme du pus, du sang, des débris de tissus, etc., etc., ce que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce.

Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et, afin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de duperie, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant.

Prix: Une boîte contenant 10 pointes, \$1.00.

Une remise libérale est accordé aux Bureaux de Santé et à MM. les Pharmaciens.

DR ED. GAUVREAU,

Propriétaire et Gérant,

CHEMIN STE-FOIE, QUEBEC,